



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Claudine CAULET.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 15 - Bibliothèque - Restauration d'un ouvrage et d'un plâtre original - Acceptation de dons - Réaffectation en dépenses

**Bibliothèque**  
**Restauration d'un ouvrage et d'un plâtre original**  
**Acceptation de dons**  
**Réaffectation en dépenses**

**Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS**

	Date	Avis
Commission n° 6	27/03/2018	Favorable unanime

La Bibliothèque municipale de Besançon conserve dans ses collections deux œuvres de grande valeur, liées au cardinal Antoine de Granvelle (1517-1586), qui ont fait l'objet d'une restauration en 2015-2017 pour être présentées à l'exposition organisée au Musée du Temps à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du cardinal, grand diplomate du XVI<sup>ème</sup> siècle au service des Habsbourg : «Antoine de Granvelle, l'éminence pourpre. Images d'un homme de pouvoir de la Renaissance», du 18 novembre 2017 au 18 mars 2018.

#### **Restauration d'une reliure**

Le 21 septembre 1558, l'empereur Charles Quint meurt ; son fils, le roi Philippe II, organise à Bruxelles le 29 décembre une imposante cérémonie commémorative. L'année suivante est publié l'ouvrage «*La magnifique et sumptueuse pompe funebre*», considéré comme l'un des plus beaux livres représentant des funérailles de cour. Il est illustré de gravures sur cuivre représentant le cortège des gentilshommes de la Maison de Charles Quint et de ceux de la Maison du nouveau roi (jointes l'une à l'autre, elles forment une frise de douze mètres de long). L'exemplaire à restaurer est celui d'Antoine de Granvelle, qui assistait à la cérémonie. Mais la reliure, plus récente, n'était pas adaptée aux gravures qui étaient pliées ; de nombreuses manipulations avaient altéré son aspect (déchirures, un brunissement des tranches et des salissures, dues aux manipulations et à cette reliure non adaptée).

La bibliothèque a donc choisi, avec l'avis du Comité technique de restauration auprès du Ministère de la Culture, de dérelier l'ouvrage, de mettre à plat les gravures et de les restaurer, afin d'en assurer une conservation qui permette de la présenter dans de bonnes conditions.

Les Amis des musées et de la bibliothèque de Besançon ont toujours eu à cœur de soutenir la politique d'enrichissement et de restauration des collections patrimoniales de la Ville de Besançon ; aussi le Conseil d'Administration de l'association a-t-il souhaité s'associer à cette restauration en octroyant à la Ville une somme de 1 000 €.

#### **Restauration d'un plâtre original**

- Jean PETIT, *Le cardinal Antoine de Granvelle*, plâtre original pour la statue élevée dans la cour du Palais Granvelle à Besançon en 1897

Par testament, le bibliothécaire Charles Weiss (1745-1866) fait don de 30 000 Francs pour ériger une statue en marbre d'Antoine de Granvelle à Besançon. La commande est confiée au sculpteur bisontin Jean Petit (1819-1903) qui réalise une statue en pied du cardinal, en marbre blanc.

A sa mort, Jean Petit lègue à la bibliothèque municipale l'ensemble des plâtres originaux de son atelier, dont le plâtre qui a servi de modèle pour la statue d'Antoine de Granvelle.

L'œuvre était dans un état de conservation médiocre : surface encrassée, multiples épaufures sur les plis et autres éléments en ressaut... La restauration a permis de dépoussiérer et nettoyer la surface de l'œuvre. Le plâtre a ainsi pu être présenté pour la première fois au public, dans l'exposition «Antoine de Granvelle, l'éminence pourpre» ; il est l'une des pièces majeures de la section consacrée à l'image du cardinal de Granvelle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le Lions Club Lumière de Besançon, qui mène depuis quelques années une politique active en faveur du patrimoine culturel, a souhaité s'associer à cette restauration en octroyant à la Ville une somme de 1 500 €.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à encaisser :**

**- une participation de 1 000 € des Amis des musées et de la bibliothèque de Besançon sur la ligne 13.321.1328.0089032.45000 et à la réaffecter en dépenses sur la ligne 21.321.2162.0089032.45000,**

**- une participation de 1 500 € du Lions Club Lumière de Besançon sur la ligne 13.321.1328.0089032.45000 et à la réaffecter en dépenses sur la ligne 21.321.2162.0089032.45000.**



Pour extrait conforme,  
Le Maire



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0